



Aux

- membres de la Commission de politique extérieure des deux Chambres
- membres de la Commission consultative pour le développement et la coopération internationaux
- milieux intéressés

Berne, le 9 septembre 2016

ACTUALITES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

PRINCIPAUX DOSSIERS

Renouvellement des lignes de crédit bilatérales

En 2012, en raison des graves incertitudes liées à la stabilité du système financier, il a été décidé d'augmenter les ressources du FMI au moyen de lignes de crédit bilatérales, à titre extraordinaire et pour une durée limitée. Une partie substantielle de ces lignes de crédit expirera entre octobre 2016 et mars 2017. Selon les services du FMI, l'incertitude qui caractérise les perspectives économiques mondiales justifie toutefois leur renouvellement. Sur la base de cette analyse de la situation, le Conseil d'administration a discuté de la possibilité d'un nouveau round de prêts bilatéraux et, à cette fin, il a conclu une revue des lignes directives du FMI en matière d'emprunt.

La Suisse a intérêt à ce que le système monétaire international soit stable et que le FMI soit capable de faire face aux risques systémiques. Ayant également intérêt à être un partenaire fort du FMI, la Suisse a signalé sa volonté de considérer l'opportunité d'une contribution. En 2012, elle avait promis un montant de 10 milliards de dollars. Le FMI avait toutefois renoncé à conclure un accord bilatéral de prêt avec la Suisse, car les modalités de prêt prévues par le FMI n'étaient pas compatibles avec les exigences de la loi suisse sur l'aide monétaire (LAMO). La révision en cours de la LAMO rendra la législation suisse compatible avec les modalités de prêt souhaitées par le FMI.

Le FMI et les crises en Grèce, en Irlande et au Portugal: Rapport du Bureau indépendant d'évaluation (BIE)

Publié en juillet 2016, le rapport vise à examiner l'efficacité des activités de surveillance et de gestion du FMI durant les crises qui ont touché la Grèce, l'Irlande et le Portugal. Sur le plan de la surveillance, ce rapport indique que les services du FMI ont été capables d'identifier correctement les risques, mais qu'ils n'ont pas réussi à évaluer la portée de ces derniers. Sur le plan de la gestion, le BIE estime que la Troïka s'est avérée être un mécanisme efficace pour le dialogue avec les autorités des pays concernés. En revanche, il juge que ce mécanisme a réduit la marge de manœuvre du FMI et remis en question sa transparence et son impartialité. Dans son rapport, le BIE reconnaît toutefois que le FMI a dû faire face à un contexte inédit et exceptionnel. Sur la base de ses constatations, le BIE a formulé à l'attention des instances du FMI cinq recommandations qui visent à renforcer l'indépendance et l'impartialité du FMI.

Le Conseil d'administration et le management ont réservé un accueil favorable au rapport et aux recommandations du BIE et souligné l'importance d'un FMI indépendant et situé au centre du système monétaire international. Le Conseil d'administration a relevé la nécessité de tirer les enseignements de ces expériences. En outre, il a reconnu le rôle important des programmes soutenus par le FMI dans l'endiguement de la crise, puisque ceux-ci donnent aux partenaires européens le temps de s'équiper des dispositifs nécessaires à la résolution de la crise.

La Suisse partage les conclusions du rapport et approuve une bonne partie des recommandations formulées. Tenant compte du contexte difficile dans lequel le FMI a dû agir, elle considère l'action de ce dernier globalement efficace, mais perfectible. La Suisse plaide pour un FMI indépendant, impartial et capable de faire face aux risques systémiques.

Voir aussi [le résumé de la réunion du Conseil d'administration du FMI du 19 juillet sur le rapport du BIE concernant le FMI et les crises en Grèce, en Irlande et au Portugal](#), [la déclaration de la directrice du FMI sur ce rapport](#) ainsi que les [généralités concernant le BIE](#)

Rapport sur le secteur extérieur

En juillet 2016, le FMI a publié son quatrième rapport sur le secteur extérieur. Ce rapport comporte une évaluation des soldes des transactions courantes, des taux de change, des positions extérieures, des réserves internationales, des flux de capitaux et des politiques macroéconomiques.

Les déséquilibres de balance courante, mesurés par la somme (en valeur absolue) des excédents et des déficits mondiaux, s'étaient progressivement accrus pour atteindre, en 2008, environ 5 % du PIB mondial. S'étant rétractés après la crise financière mondiale, ces déséquilibres ont, de nouveau, légèrement augmenté en 2015. Cette évolution est due en grande partie aux économies systémiques, dont les excédents (Japon, Allemagne) ou les déficits (USA) se sont accrus. En contrepartie, les pays exportateurs de matières premières ont vu leurs excédents diminuer.

La Suisse approuve cet exercice visant la stabilité macroéconomique mondiale. Elle encourage une meilleure intégration des analyses dans le cadre de la surveillance du FMI. Celui-ci juge la position extérieure de la Suisse «modérément» plus faible que celle qui est impliquée par ses fondamentaux macroéconomiques. Néanmoins, la méthodologie appliquée demeure perfectible, et les résultats doivent être interprétés avec précaution.

Voir [le rapport 2016 sur le secteur extérieur](#).

Engagement financier du FMI

Des programmes de prêts financés au moyen des ressources générales du FMI (quotes-parts, nouveaux accords d'emprunt et accords de prêts bilatéraux) sont en cours dans 16 pays, dont l'Ukraine. Cet engagement comprend également des instruments d'assurance prenant la forme de lignes de crédit accordées au Mexique, à la Colombie, à la Pologne et au Maroc pour un montant total d'environ 120 milliards de dollars.

Par l'intermédiaire de son Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, le FMI mène actuellement des programmes dans 22 des pays les plus pauvres. Les crédits sont financés au moyen d'un fonds fiduciaire spécial et assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2016.

Une liste mise à jour des ressources du FMI et des programmes de prêts en cours est publiée sous la rubrique [IMF Financial Activities](#). L'évolution des programmes d'aide à certains pays est présentée brièvement ci-après:

Russie

Après deux années de récession (- 3,7 % en 2015, - 1,2 % en 2016), le FMI s'attend à une reprise de la croissance en 2017 (1 %). Les sanctions

économiques et financières associées à la baisse des prix des agents énergétiques fossiles, principale source de revenus de la Russie, ont entraîné une dépression et une forte dépréciation du rouble par rapport à l'euro et au dollar. Dans un contexte difficile, le Conseil d'administration du FMI a souscrit aux mesures budgétaires et monétaires que les autorités russes ont prises pour stabiliser la situation.

La Suisse a également estimé que les mesures prises contribuent à stabiliser le système financier et économique. Afin d'enrayer la fuite des capitaux, elle encourage les autorités à améliorer le climat des affaires (le classement de la Russie établi selon l'indice de facilité de faire des affaires [*ease of doing business index*] a progressé ces dernières années).

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 13 juillet 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la Russie sur le site du FMI](#)

Zone euro

Bien que la reprise économique dans la zone euro ait été soutenue par une politique monétaire de plus en plus souple, une politique budgétaire généralement neutre et une baisse des prix du pétrole, les perspectives économiques à court et moyen terme restent tributaires des conséquences de la crise (taux de chômage, dettes publique et privée, faiblesses structurelles) et d'une inflation très faible. Le Conseil d'administration du FMI a mis en exergue la nécessité d'une action collective et déterminée pour soutenir la croissance. Il a notamment souligné l'importance des réformes structurelles pour renforcer la croissance potentielle de la zone euro et l'utilisation des politiques fiscales dans les pays de cette zone où une marge est disponible.

La Suisse a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre un train complet et cohérent de mesures de soutien à la croissance. Elle a en particulier souligné l'importance d'accélérer la réduction du nombre de prêts non productifs, afin de relancer le canal du crédit et des investissements privés et contribuer ainsi à une meilleure transmission de la politique monétaire.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 8 juillet](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant la zone euro sur le site du FMI](#)

Irak

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord de confirmation (*stand-by arrangement*) portant sur un montant total de 5,34 milliards de dollars et sur une durée de 3 ans. Ce programme est susceptible d'améliorer la note de crédit du pays et d'encourager les donateurs pour des financements futurs. Le prêt est en particulier tributaire des mesures de consolidation budgétaires ambitieuses. Les précédents programmes économiques du FMI ont permis de stabiliser la situation économique. Le pays reste toutefois fortement exposé aux risques géopolitiques et sécuritaires ainsi qu'à la faiblesse des prix du pétrole.

La Suisse a approuvé cet accord, tout en signalant les risques élevés et les objectifs relativement ambitieux du programme du FMI. Elle encourage les autorités à donner la priorité à la diversification de l'économie, la reconstruction des infrastructures et la relance du secteur privé, notamment en améliorant le climat des affaires et en soutenant la microfinance.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 14 juillet 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant l'Irak sur le site du FMI](#)

États-Unis

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'examen annuel des États-Unis par les pairs. Même s'il poursuit sa reprise économique, ce pays reste confronté à des défis de taille, qui se traduisent par une augmentation

poussive de la productivité, une baisse de la participation au marché du travail et une hausse de la pauvreté et des inégalités. Pour ce qui est de la politique monétaire, le Conseil d'administration du FMI a recommandé aux autorités américaines de normaliser les taux d'intérêt en se basant sur les indices économiques les plus récents. Il a en outre souligné que des solutions institutionnelles fondamentales devaient être trouvées dans le budget, afin qu'il soit possible de réduire les incertitudes liées à la planification budgétaire et ramener l'endettement à un niveau supportable à long terme. Enfin, le Conseil d'administration du FMI indique qu'il faut poursuivre la mise en œuvre des réformes relatives à la réglementation et à la surveillance du secteur financier.

La Suisse note qu'il est judicieux de relever progressivement les taux d'intérêt si les indices économiques restent stables. Compte tenu du risque d'inflation, elle estime qu'il ne faut pas attendre plus longtemps avant de procéder à ce relèvement. La Suisse a proposé l'instauration d'une règle budgétaire pour améliorer la politique des États-Unis dans ce domaine. Enfin, elle a mis en garde les acteurs concernés contre un essoufflement de la dynamique dans la mise en œuvre, sur le plan national, d'une réglementation et d'une surveillance en matière de marchés financiers.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 12 juillet 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant les États-Unis sur le site du FMI](#)

Afghanistan

Le Conseil d'administration a approuvé un nouveau programme financier en faveur de l'Afghanistan (facilité élargie de crédit [FEC]), pour un montant total de 45 millions de dollars (10 % de la quote-part du pays) et une durée de 3 ans. Dans un contexte économique et géopolitique difficile, la croissance a chuté de plus de 10 % entre 2007 et 2011, s'établissant à 0,8 % en 2015. Le programme a été conçu en prévision de la conférence des pays donateurs pour l'Afghanistan (Bruxelles, octobre 2016). Le FMI note quelques signes d'amélioration (dette publique faible, indicateurs budgétaires en hausse, niveau adéquat des réserves de change du pays) et une reprise de la croissance en 2016, à 2 %.

La Suisse a soutenu ce nouveau programme compte tenu du faible montant demandé et des nombreux défis auxquels le pays doit faire face (crise migratoire, sociale et politique, pression sur le taux de change, corruption et défaillances administratives). De plus, lors des programmes précédents, les autorités afghanes ont démontré leur volonté de mettre en œuvre les réformes annoncées. La Suisse fait partie des pays donateurs en faveur de l'Afghanistan.

Voir aussi le [communiqué de presse du 28 juillet 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant l'Afghanistan sur le site du FMI](#)

Maroc

Le Conseil d'administration du FMI a accordé au Maroc une troisième ligne de précaution et de liquidité (LPL) valable deux ans et s'élevant à plus de 3,5 milliards de dollars, étant donné que ce pays continue de remplir les critères de qualification pour l'octroi d'une ligne de crédit de ce genre. Cette LPL vise à protéger le pays contre les risques économiques et financiers qui existent sur le plan mondial et régional. Elle a également pour objectif de faciliter la mise en œuvre de réformes importantes destinées à promouvoir une croissance durable. Dans le cadre de la deuxième LPL, dont le Maroc n'a, comme prévu, pas eu besoin, ce pays a pu adopter des réformes budgétaires importantes et avancer dans l'aménagement de sa politique monétaire.

La Suisse a approuvé l'octroi d'une nouvelle LPL au Maroc, étant donné que le montant accordé dans ce cadre est plus faible que précédemment.

Si elle note avec satisfaction la volonté des autorités marocaines de faire des réformes, elle indique qu'il est important pour ce pays d'élaborer rapidement une stratégie lui permettant de ne plus avoir recours à la LPL.

Voir aussi le [communiqué de presse du FMI du 22 juillet 2016](#) ainsi que les [informations complémentaires concernant le Maroc sur le site du FMI](#)

AUTRES DOSSIERS

Réunion du groupe de vote

Les 12 et 13 juillet 2016, les membres du groupe de vote de la Suisse au sein du FMI et de la Banque mondiale se sont réunis à Almaty (Kazakhstan) sous la houlette du conseiller fédéral Ueli Maurer. Cette rencontre, à laquelle les autorités kazakhes étaient conviées, a porté sur les perspectives économiques des pays du Caucase et d'Asie centrale. En marge du séminaire, Ueli Maurer s'est entretenu avec son homologue serbe et le gouverneur de la banque centrale du Kazakhstan. Il était accompagné à cette occasion de Thomas Jordan, président de la direction générale de la Banque nationale suisse (BNS), ainsi que des ambassadeurs René Holenstein et Raymund Furrer, qui représentaient respectivement le DFAE (DDC) et le DEFR (SECO). Après la séance avec les membres du groupe de vote de la Suisse, le conseiller fédéral Ueli Maurer s'est rendu au Turkménistan et en Azerbaïdjan du 12 au 16 juillet 2016, afin de s'entretenir avec ses homologues et les gouverneurs des banques centrales de chaque pays. Il a été reçu par les présidents turkmène et azerbaïdjanais dans le cadre d'une visite de courtoisie.

Voir aussi le [communiqué de presse du 11 juillet 2016](#)

Rencontre des États membres du G20 à Chengdu

Les 23 et 24 juillet 2016, le conseiller fédéral Ueli Maurer a participé en tant que chef de la délégation suisse à la réunion des ministres des finances des États membres du G20 à Chengdu (Chine). Il était accompagné à cette occasion de Thomas Jordan, président de la direction générale de la BNS. Les discussions ont porté principalement sur les perspectives économiques, la situation sur les marchés financiers et la politique fiscale internationale.

Voir aussi le [communiqué de presse du 22 juillet 2016](#) et [l'article à ce sujet dans la newsletter du SFI](#).

CALENDRIER

6 et 7 octobre 2016	Rencontre des ministres des finances des États membres du G20 et des gouverneurs des banques centrales, Washington, États-Unis
Du 7 au 9 octobre 2016	Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Washington, États-Unis

RENSEIGNEMENTS

Friederike Pohlenz, section Institutions financières internationales, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 462 64 63, friederike.pohlenz@sif.admin.ch

Ce bulletin paraît tous les trois mois en langues allemande et française. Après parution, il est également disponible à l'adresse Internet suivante:

www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz---iwf.html